

## Fonds Résilience de la Région IDF : l'Agglomération s'engage pour soutenir ses entreprises

Comme nous vous l'avons indiqué dans notre newsletter N° 16, la Communauté d'agglomération reste pleinement mobilisée pour soutenir son tissu économique et participe financièrement à ce dispositif régional dont la gestion opérationnelle est portée par les réseaux publics de financement partenaires du VYVS. Cette adhésion, proposée par le Président de l'Agglo a été validée par le Conseil communautaire du 12 juin.

Le Fonds Résilience est aujourd'hui opérationnel. Il a été mis en place par la Région Île-de-France et la Banque des Territoires avec l'aide financière de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine.

Le Fond Résilience prend la forme d'une avance remboursable à taux zéro allant de 3.000 à 100.000 euros qui s'adresse aux entreprises de 0 à 20 salariés. La durée de remboursement va jusqu'à 6 ans, avec la possibilité de différer la première échéance.

Destiné à soutenir les TPE, les micro-entreprises, les associations et les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS), le Fonds Résilience Île-de-France et Collectivités permettra d'offrir des solutions de financement aux acteurs économiques franciliens impactés par la crise sanitaire qui n'ont pas ou plus accès au financement bancaire.

Vous pouvez d'ores et déjà en faire la demande sur le lien suivant :

<https://www.iledefrance.fr/fonds-resilience-ile-de-france-et-collectivites-100-millions-deuros-pour-aider-les-entreprises>

Vous pouvez également solliciter le service développement économique de la Communauté d'Agglomération pour toute précision sur ce dispositif.

